

■ **Maison des Soeurs Hospitalières de Neuchâtel**, à Neuchâtel, association, procurer un logement aux Soeurs Hospitalières travaillant auprès de l'Hôpital de la Providence, à Neuchâtel, etc. (FOSC du 31.01.1992, p. 460). Mahuet Thérèse, Collin Colette et Jans Elisabeth, ne sont plus membres du comité de direction; leurs pouvoirs sont radiés. Signature collective à deux a été conférée à Tissot Marguerite, de France, à Besançon, F, présidente, Bourdenet Michèle, jusqu'ici secrétaire, nommée vice-présidente, Bazin Monique, de France, à Neuchâtel, secrétaire, et Raeber Antoinette, de Lucerne, à Neuchâtel, membres du comité de direction; les restrictions de pouvoirs de Bourdenet Michèle sont supprimées.

Journal no 2675 du 19.09.2002
(00656924 / CH-645.0.401.297-4)